



PREFETE DES HAUTES PYRENEES
Cabinet - Pôle Communication Interministérielle

Direction de la citoyenneté
et des collectivités locales

Bureau de la réglementation générale
et des élections

Tarbes le 31 octobre 2017

**Fermeture exceptionnelle du Service d'Immatriculation des
Véhicules de la préfecture**

Dans le cadre de la dématérialisation des procédures de délivrance des titres à compter du lundi 6 novembre 2017, une opération de maintenance aura lieu le jeudi 2 novembre 2017 de 12h00 à 18h00 sur l'application des Cartes Grises.

Par suite, toute demande de Carte Grise ne pourra être traitée aux horaires habituels, à savoir, de 12h30 à 15h30 ce jeudi 2 novembre 2017.

Aussi à titre exceptionnel, la préfecture sera ouverte de 8h30 à 12h00 le jeudi 2 novembre pour la seule délivrance des cartes grises.

Pour l'ensemble des autres formalités, la préfecture sera ouverte aux horaires habituels de 12h30 à 15h30 ce jeudi 2 novembre.



Contact presse :

Pôle communication interministérielle pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr
facebook.com/Préfet des Hautes-Pyrénées twitter.com/@Prefet65
site internet des services de l'État dans les Hautes-Pyrénées : <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr>